



## Liquidation et crédit maison

-----  
Par Sorine78

Bonjour,

voilà mon mari est en liquidation judiciaire pour sont EI.

Nous avons inclus le credit de notre maison dedans et, suite au renvoi du dossier tardivement de notre banque au mandataire, le credit a été annulé dans sa totalité.

Je voudrais savoir, comme nous sommes mariés sous le regime de la communauté, si c'est tout le credit qui a été annulé ou la partie de mon mari ? Si partie de mon mari seulement est-ce la moitié du credit ?

Nous sommes dans le flou le plus total !

D'avance merci pour vos reponses.